



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Lutte contre les groupuscules incitant à la haine et la violence

Question écrite n° 4111

Texte de la question

M. Julien Gokel alerte M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur les agissements d'un groupuscule et sur les circonstances du meurtre de M. Djamel Bendjaballah, survenu le 31 août 2024 à Cappelle-la-Grande (59). La victime a été assassinée par l'ex-conjoint de sa concubine, aujourd'hui mis en examen et placé en détention provisoire. Ce drame a fait suite à plusieurs plaintes déposées par M. Bendjaballah, qui dénonçait le harcèlement, les propos racistes dont il était la cible, ainsi que la détention d'armes à feu par son futur assassin. Lors d'une audition au commissariat de police de Dunkerque en septembre 2023, l'auteur présumé aurait reconnu partiellement les faits reprochés et après le meurtre, la perquisition à son domicile aurait permis de découvrir une demi-douzaine d'armes à feu, des centaines de munitions, plusieurs grenades assourdissantes ainsi que des obus fumigènes de l'armée française. Plus récemment, une enquête du média Blast a révélé que l'accusé serait un membre actif, dans le département du Nord, d'un groupuscule d'extrême droite. Ce groupe semble organiser des camps d'entraînement armés et diffuser sur les réseaux sociaux des appels à la guerre civile raciale. Le harcèlement et l'assassinat de M. Bendjaballah semblent s'inscrire dans l'idéologie xénophobe et séparatiste véhiculée par ce groupuscule. À la lumière de ces éléments, M. le député souhaite savoir si une enquête est en cours sur cette organisation. Si cette enquête venait à confirmer que le groupuscule et ses membres tiennent et diffusent des discours incitant à la haine, à la discrimination ou à la violence en raison de l'origine, de la race ou de la religion, il souhaite savoir si sa dissolution est envisagée au regard de l'article 212-1 du code de la sécurité intérieure. Au nom de la lutte contre la haine, pour la sécurité des citoyens et pour la mémoire et la famille de Djamel Bendjaballah, il lui demande de bien vouloir étudier la dissolution de ce groupuscule.

Données clés

Auteur : [M. Julien Gokel](#)

Circonscription : Nord (13^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4111

Rubrique : Associations et fondations

Ministère interrogé : [Intérieur \(M\)](#)

Ministère attributaire : [Intérieur \(M\)](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2025](#), page 932